

Esprit vaudois, es-tu là ?

...et qui es-tu ? et comment vas-tu ?



Soirées conférence-débat

LUN 29 NOV 2021 - 19h à 21h

LUN 13 DÉC 2021 - 19h à 21h

Centre Culturel des Terreaux
rue des Terreaux 14, 1003 Lausanne

- Cèdres Réflexion –

Esprit vaudois, es-tu là ?
qui es-tu ?...et comment vas-tu ?

*

- Centre Culturel des Terreaux -
29 novembre 2021

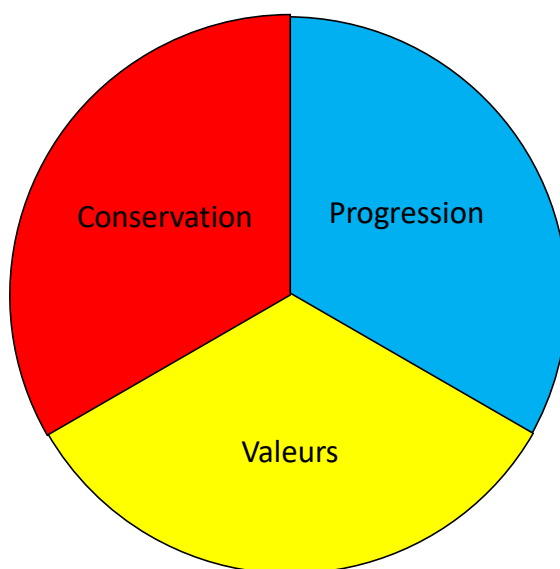
L'idée dans ce projet consacré à *L'esprit vaudois* n'est pas tant de chercher à définir cet esprit abstraitement, comme s'il pouvait exister en tant que tel, mais bien plutôt de le saisir comme un *ENJEU* culturel de cohésion entre les habitants d'une région donnée ; sachant que cet esprit est lui-même, tout simplement, l'émanation des événements et des faits vécus ayant marqué, au fil du temps, la mémoire, les représentations et les comportements des gens. Nous examinerons et questionnerons donc ce phénomène, essentiellement sur les plans historique, religieux et politique ce soir ; littéraire, artistique et plus généralement culturel dans deux semaines.

Je veux aussi préciser d'emblée que cet enjeu de l'esprit du lieu dans le cas vaudois, nous voulons l'approcher dans le contexte de la laïcité républicaine et démocratique ; cela dans l'espoir, au terme des ces deux soirées, ici au Centre Culturel des Terreaux, de pouvoir tirer un petit bilan des forces et des faiblesses de cet esprit tel qu'il nous serait apparu.

Mais quel est donc cet enjeu...

L'enjeu de l'esprit d'un lieu

Assurer la cohésion dynamique de la société dont il est l'émanation

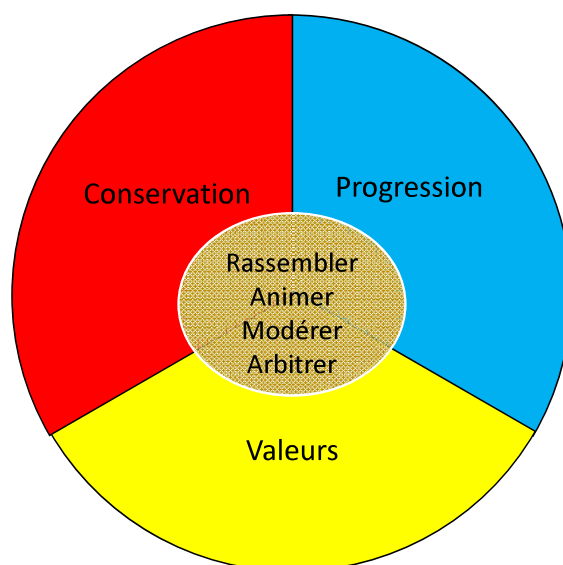


...Comme représenté sur le graphique ci-avant, il s'agirait, pour l'esprit d'un lieu, d'assurer *le plus paisiblement possible*, la cohésion d'une population forcément tiraillée entre des forces de progression (en bleu) et de conservation (en rouge) où se disputent, se négocient et s'échangent des valeurs au sens le plus large (donc pas seulement économiques, mais aussi esthétiques, affectives, spirituelles...) ici représentées par la surface jaune.

Et ce travail de cohésion à entretenir et à assurer dans une société, grande ou petite, l'esprit d'un lieu l'exercerait essentiellement au travers de 4 actions... :

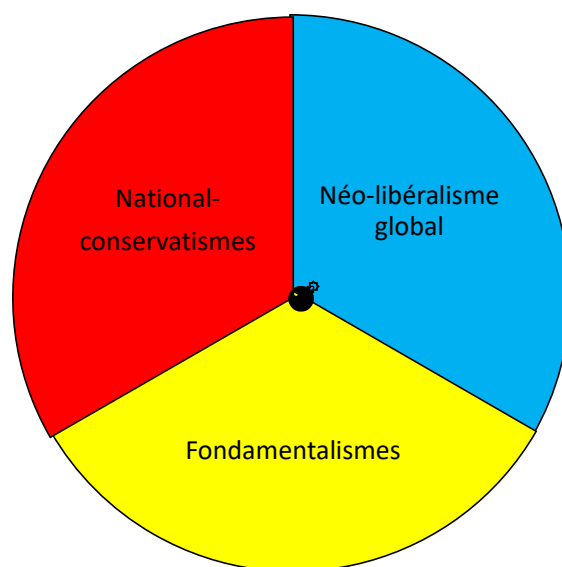
Les actions de base de l'esprit d'un lieu :

Rassembler, Animer, Modérer, Arbitrer



Avant de plonger dans le cas vaudois, j'ose encore ici élargir cette question de l'esprit du lieu au maximum de sa réalité, à savoir *à l'échelle mondiale* ; en vous présentant, en toile de fond à notre problématique locale, ce qui m'apparaît aujourd'hui comme l'enjeu critique de notre époque - et même si cela n'est pas un scoop - à savoir la tension chaque année plus vive et explosive entre des forces conservatrices animées toujours davantage par des nationalismes fanatiques de tout bord, laïcs ou religieux, face à des forces de changements économiques et technologiques globalisantes, bouleversant à n'importe quel prix les réalités sociales et environnementales de notre monde.

L'enjeu critique de l'esprit collectif contemporain
à l'échelle mondiale



...et cette situation est rendue d'autant plus explosive (cf. au milieu du graphique ci-avant la petite bombe) que les valeurs qui justifient, sous-tendent et animent ces forces contradictoires ont tendance à toujours davantage se crispier et à se durcir ; paraissant désormais vouloir donner la préférence à la menace et à l'affrontement, plutôt qu'à la négociation et au dialogue.

C'est donc ce phénomène inquiétant de la *mutation des valeurs en fondamentalismes* que j'ai voulu exprimer sur la partie jaune du graphique.

***Esprit vaudois,
qui es-tu... ?***

J'en arrive maintenant plus spécifiquement au cas de l'esprit vaudois en constatant d'entrée de cause qu'il s'inscrit dans un contexte institutionnel assez original, où la laïcité démocratique et républicaine n'empêche pas comme en France de reconnaître l'utilité publique de liens forts entre les sphères temporelles et laïques avec celles relevant de la spiritualité, de la religion, de la foi et des croyances. Et cela a été confirmé et même peut-être renforcé, depuis l'entrée en vigueur, en 2003, de la nouvelle Constitution cantonale qui, outre une invocation dans son préambule à la *Création*, finalement préférée au Dieu judéo-chrétien, va formellement à son article 169 stipuler que « L'Etat tient compte de la dimension spirituelle de la personne humaine ».

Je ne sais pas si, dans le cadre de l'Etat et des institutions vaudoises, on a jamais pu préciser formellement ce qu'on entendait par cette dimension spirituelle ; ...pour ma part, reprenant à mon compte une formulation de Pierre Gisel tirée de son livre *Sortir le religieux de sa boîte noire* , je dirais très généralement qu'il s'agirait en tout cas de la reconnaissance et de l'entretien d'une relation avec une dimension qui, dans notre vie sur terre, tend tout à la fois à nous dépasser et à nous inspirer.

Mais, plus concrètement, l'originalité de la nouvelle Constitution vaudoise tient dans le système qu'elle a instauré de *reconnaissance, de droit et d'intérêt publics, des Eglises et des communautés religieuses telles qu'établies sur notre territoire*, et cela sur le mode que vous pouvez voir apparaître maintenant à l'écran...

Articles 170 et 171 de la Constitution vaudoise

- Confirmation de la **reconnaissance de l'Eglise évangélique réformée** comme institution de droit public
- Reconnaissance **de l'Eglise catholique romaine** comme institution de droit public
- Reconnaissance **de la communauté israélite** comme institution d'intérêt public
- Possibilité de reconnaissance d'intérêt public **d'autres communautés religieuses** aux conditions fixées par une loi de cas en cas

Au-delà de cette spécificité de la laïcité « à la vaudoise », indice d'un vraisemblable esprit particulier, pourrait-on alors aussi discerner une *réalité historique et politique* qui confirmerait, d'une façon ou d'une autre, cette spécificité ? ...quelques dates me paraissent significatives, une quarantaine environ, que je veux vous présenter à l'écran sur les six prochaines planches, sans faire de commentaires, hormis quelques indications de forme. Ces dates couvrent à grands pas près d'un millénaire et demi de l'histoire vaudoise ; de la fin de l'empire romain à aujourd'hui, en passant par le Moyen-âge catholique, la Réforme protestante, l'humanisme libéral, la Révolution démocratique radicale, les 30 Glorieuses consuméristes et enfin la diversité sociale, linguistique, religieuse, et culturelle propre au début de ce nouveau millénaire...

573	Marius, évêque d'Avenches	
963	Début de la construction de l'abbatiale de Payerne	
1037	Paix de Dieu à Lausanne, sous la houlette d'Odilon de Cluny	
1361		1ère réunion attestée des <i>Etats de Vaud</i> à Moudon
1536-37	Réforme : <i>Dispute de Lausanne</i> , expulsion de l'évêque(36) et création de l'Académie(37), première du genre à former des pasteurs réformés francophones	
1655		Dernière exécution d'une sorcière dans le pays de Vaud
1676	Berne introduit l'école obligatoire dans le Pays de Vaud	
1722-23	Berne exige la soumission des pasteurs au <i>Consensus helveticus</i> (22)	Décapitation du major Davel (23) ; aux Vaudois, il dit : "Vous serez un instrument d'élite dans la main de Dieu"

Sur ces planches sont mises en gras les dates qui correspondent à des événements qui paraissent particulièrement importants, quand on les considère sous l'angle de l'évolution de « l'esprit du lieu ». On peut en retenir d'autres, ce qui pourra certainement avantageusement nourrir la discussion.

ATTENTION AUX COULEURS

Rouge-rose : événements à la connotation plutôt spirituelle et religieuse ;

Bleu : ceux relevant davantage de la sphère séculière et laïque ;

Vert : faits historiques concernant plus spécifiquement les femmes

Jaune : les étrangers ;

Gris : les jeunes.

1804	Germaine de Staël et Benjamin Constant forment le Groupe de Coppet	
1817	La pratique du culte catholique est à nouveau pleinement autorisée dans le canton (17). Premières rencontres du <i>Réveil vaudois</i> à Sainte-Croix (18)	
1826	Création de la Société Vaudoise d'Utilité Publique, à l'initiative de Frédéric-César de la Harpe	
1845	Révolution radicale et séparation entre les Eglises nationale et libre, ainsi que destitution d'Alexandre Vinet et des autres professeurs libéraux de l'Académie	Pétition des femmes pour la réintégration des pasteurs démis par le Conseil d'Etat

1867	A Lausanne, 2e congrès de l'Association Internationale des Travailleurs (1ère Internationale communiste)		
1907	Grève générale dans le canton et médiation par le Conseil d'Etat		Grève des cigarières de la fabrique Vautier à Yverdon
1910	Inauguration	de la Synagogue	de Lausanne
1912			A Vallorbe, inauguration du drapeau de <i>La Fratellanza</i> , société italienne de secours mutuel
1927	Conférence préparatoire à Lausanne du Conseil œcuménique des Eglises		
1933	Fondation de la Ligue vaudoise		
1942	Assassinat d'Arthur Bloch		

1946-48		1 ^{ère} <i>Chaîne du Bonheur</i> à la Radio romande (46)	Appel à la jeunesse vaudoise pour la construction de Crêt-Bérard (48)
1959		Octroi des droits politiques aux femmes dans le canton	
1966	Fusion des Eglises nationale & libre		
1968			
1970 à 1974	Financement des catholiques par l'Etat (70) Naissance du <i>Mouvement de Lausanne</i> pour l'évangélisation du monde (74)	Fondation de l'association Sauver Lavaux (72)	A l'école publique, cours d'éducation sexuelle du Dr Bugnon (68) Manifs du CAC (71) ; discours critique de Pierre Zwahlen à la cathédrale, fouet de Georges Rapp, directeur du gymnase de la Cité à l'Ancienne Académie, et mouvement <i>Zéro de conduite</i> (72)
1979-81		Élection de Daniel Brélaz au Conseil national (79)	Homomanif (81) <i>Lôzane Bouge</i> (80)

1990-92	Yvette Jaggi syndique de Lausanne (90)	Grève des femmes (91)	Non à l'EEE contre l'avis de VD (92)	Lancement du mouvement <i>Né un 7 décembre 1992</i>		
1996			Élection au CE de Joseph Zisyadis, popiste naturalisé en 1978			
1999			Brainstorming de la constituante à l'UNIL			
2003			Entrée en vigueur de la nouvelle Constitution			
	Inscription :	a) Dimension spirituelle de la	personne humaine, dont l'Etat tient compte			
		b) Principe de l'équilibre hommes-femmes au sein des autorités	c) Octroi des droits politiques aux étrangers au niveau communal			

2004			Coming-out de Marianne Huguenin, syndique de Renens et conseillère nationale POP)
2009	Visite du Dalaï-Lama à Lausanne	La Faculté de théologie & de sciences des religions de l'UNIL, pôle de compétences en Suisse romande des sciences des religions : histoire, anthropologie, psychologie et sociologie des religions	
2012		Majorité rose-verte au Conseil d'Etat	
2017		Nuria Gorrite,	Présidente du CE
2019-21	Demande de reconnaissance d'intérêt public de l'UVAM, Union Vaudoise des Associations Musulmanes (19)	Evacuation sans violences significatives de la ZAD du Mormont (21)	Grève des jeunes pour le climat (19) , Greta Thunberg à Lausanne (20) ; occupation de la ZAD du Mormont (20-21)

DEUX TEXTES apparaissent aussi significatifs...

Le premier, quelque part entre Jean-Jacques Rousseau et le philosophe Hegel, a été publié en 1838. Il est d'Henri Druey, le père de la Révolution radicale vaudoise de 1845, devenu, en 1848, le 3^e conseiller fédéral de la toute nouvelle Confédération suisse...

Henry Druey, leader de la révolution radicale vaudoise de 1845
Conseiller fédéral de 1848 à 1855
in *Le Nouvelliste vaudois* du 3 avril 1838

Instrument de destruction, le protestantisme n'est qu'une forme transitoire du christianisme : il s'abîmera lui-même après avoir tout englouti. Mais la mort est le chemin de la résurrection. Le christianisme, impérissable parce qu'il est divin, revêtira une forme nouvelle : l'autorité et la liberté seront conciliées dans l'harmonie de la foi et de la raison. L'église, ce sera *l'union des consciences*, leur fusion dans l'amour divin, seule et véritable source de la foi, de l'espérance et de la charité, du dévouement, de l'abnégation et de toutes les vertus chrétiennes.

Puis, nonante ans après, durant l'Entre-deux Guerres, alors que s'affrontent les idéologies nazie et stalinienne, le point de vue pour le moins désenchanté et pessimiste de Ramuz...

« La société [...] d'aujourd'hui n'est plus qu'un assemblage d'individus sans cohérence et que seule une armature de lois très compliquées, sans compter la force armée, les tribunaux, les douanes, une monnaie, tient encore debout. Et peut-être, plus profondément encore, ce qui la maintient debout, mais bien momentanément, c'est sa profonde indifférence, l'impossibilité totale où sont la plupart des individus qui la composent à se déterminer, à faire un choix et par conséquent à aimer et par conséquent à haïr ; – de sorte que, comprenant les risques matériels que ferait courir à chacun d'eux l'écroulement du système, ils préfèrent encore s'en accommoder, quels que soient les inconvénients qu'il présente. »

C.-F. Ramuz in *Taille de l'homme*, 1933

Et pour conclure, DEUX IMAGES

D'abord un tableau peint en 1974, quatre décennies après la citation de Ramuz, à la fin desdites *Trente Glorieuses*. Ce tableau exposé à Lausanne par Emilienne Farny paraît saisir, au travers de l'aménagement bien ordonné du territoire, la relation renouvelée et plutôt asymétrique entre le matériel et le spirituel...



Emilienne Farny, *Le bonheur suisse*, 1974

Enfin, comme le retour d'un refoulé plus ou moins archaïque, à Renens, la tour d'une nouvelle petite cathédrale, dans la cour du centre culturel de la Ferme des Tilleuls. Il s'agit là de l'œuvre colossale de Danielle Jaqui, artiste singulière lâchée par sa commune d'Aubagne près de Marseille, obligée dès lors de chercher un nouveau refuge...et qui a reçu en quelque sorte l'asile psycho-artistique à Renens...



A la Ferme des
Tilleuls à Renens,
ORGANuGAMME
de Danielle Jacqui
en juin 2021
©LFdT

Si l'extase est muette, le bonheur est doué
de parole, reste à savoir laquelle...

